

FRDJ CANADA SANTÉ MENTALE ET DT1 PROGRAMME DE SUBVENTIONS COMMUNAUTAIRES 2023

Renseignements sur le projet

Titre du projet	
Montant total demandé à FRDJ	

Réservé à l'administration (ne sera pas utilisé pour l'évaluation de la proposition)

Comment avez-vous entendu parler du programme de subventions communautaires ?	
---	--

Coordonnées de l'organisation principale

veuillez indiquer le nom de deux personnes-ressources

	Premier contact	Deuxième contact
Nom		
Rôle/titre		
Adresse de courriel		
Numéro de téléphone		

Renseignements sur l'organisation

Nom de l'organisation

Adresse postale

URL du site Web ou
Compte de média
social

Numéro
d'enregistrement de
l'ARC

*(Entreprise ou organisation,
le cas échéant)*

Informations sur
l'organisation (200
mots maximum)

*Présentez une vue
d'ensemble de votre
organisation et de ses
objectifs (énoncé de mission,
priorités stratégiques,
objectifs, population
desservie, etc.)*

Coordonnées de l'organisation partenaire (s'il y a lieu)

Si plusieurs organisations partenaires participent, veuillez joindre leurs coordonnées sur une page supplémentaire.

Nom de l'organisation	
Adresse postale	
Nom de la personne-ressource	
Adresse de courriel	
Numéro de téléphone	

Résumé du projet (200 mots maximum)

Veuillez fournir une déclaration résumant la pertinence et les résultats proposés, les résultats attendus et l'impact du programme proposé.

--



Public cible

Portée escomptée
(nombre estimé de
personnes
engagées/soutenues à
la fin du projet)

--

Style de réalisation du
projet

Virtuel
En personne

Hybride
Autre:

Veillez définir le
public visé par votre
programme et décrire
les besoins non
satisfaits de cette
population.
(200 mots maximum)

--



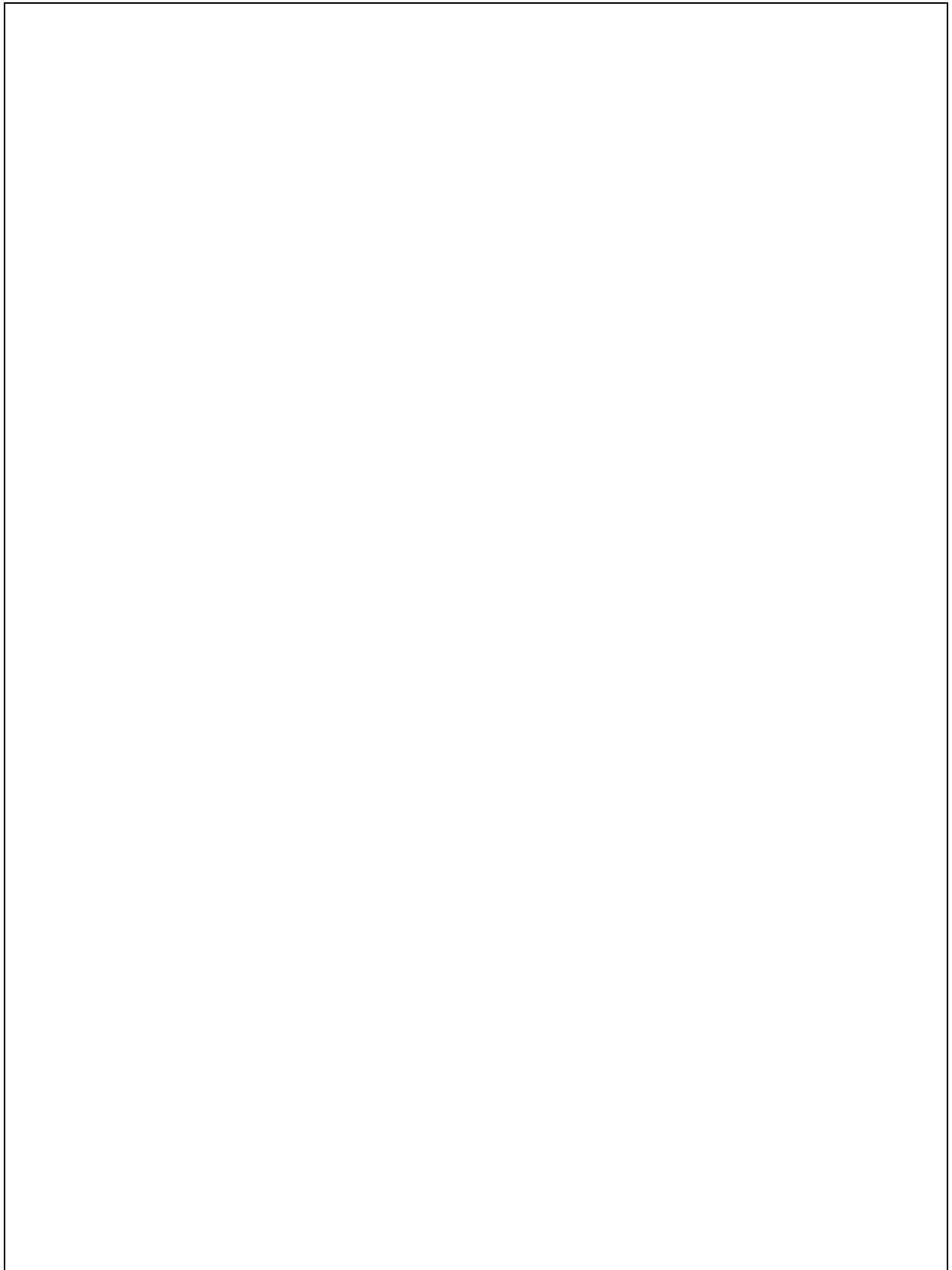
Contexte (200 mots maximum)

Veillez approfondir la question ou le défi que votre projet vise à soutenir ou à traiter. Si un programme actuel est adapté ou élargi à l'aide de ce financement, indiquez les réussites passées et la justification de l'expansion pour y intégrer des composantes de santé mentale et de DT1.

Renseignements sur le projet (500 mots maximum)

Expliquez le projet qui est proposé ou réalisé, idéalement avec un calendrier, dans le cadre de la période de financement de 18 mois. Vous pouvez ajouter deux pages supplémentaires de tableaux et/ou de figures si nécessaire.





Engagement communautaire (200 mots maximum)

Veillez inclure vos plans de sensibilisation/recrutement, notamment :

- Les plans sur la manière dont vous atteindrez votre public cible;
- La manière dont le projet intégrera la participation active et continue des personnes ayant une expérience vécue du DT1 ou des membres de la famille qui bénéficieront du projet.



Indicateurs du projet (200 mots maximum)

Décrivez la manière dont vous allez mesurer les résultats du projet. Exemples de mesures d'impact : nombre de participants, nombre d'impressions, rétroaction des participants, etc. Vous pouvez ajouter une page supplémentaire de tableaux et/ou de figures si nécessaire.

Ressources (200 mots maximum)

Décrivez les ressources ou les talents particuliers que votre organisation peut fournir ou utiliser au profit de la communauté du DT1. Veuillez également décrire toute aide supplémentaire (en argent ou en biens et services) confirmée ou prévue pour le projet. Vous pouvez joindre des lettres de soutien confirmant ces contributions.

L'avenir (150 mots maximum)

Expliquez les objectifs futurs et les possibilités d'expansion du programme/projet au-delà de la période de subvention.

Pièces jointes supplémentaires

Vous pouvez ajouter jusqu'à trois éléments supplémentaires en un seul document PDF :

1. Tableaux et figures (3 pages maximum)
2. Références (1 page maximum)
3. Lettres de soutien (trois lettres maximum)

Budget (modèle joint)

La somme demandée pour le projet proposé ne peut excéder **20 000 \$ canadiens** sur une période maximale de 18 mois. Le budget doit également indiquer la source et la valeur de tout engagement supplémentaire envers le projet, y compris les contributions en argent et en biens et services. Le budget doit comprendre une répartition des coûts du projet et une justification détaillée de chaque poste.

Coûts non admissibles

- Les traitements et salaires non liés aux activités du projet proposé;
- Les déplacements dont le coût excède le tarif le plus bas possible;
- Les fonds pour le lobbying;
- Les droits de scolarité;
- Les fournitures ou équipements de bureau généraux;
- Le matériel informatique (par exemple, les ordinateurs);
- Les honoraires de l'analyste financier;
- Les honoraires du comptable;
- Le loyer;
- Les télécommunications de bureau;
- Les frais de publicité (sauf s'ils sont liés à la promotion d'un programme associé au projet);
- Les demandes de brevet;
- Les coûts indirects pour les services rémunérés à l'acte, les consultants et les contractants.

